



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17 avril 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir :

Brigitte PIGEYRE à Sophie BAUDOUIN – Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Michel BACCONNIER – Thierry VACHON à David CICALA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

30 AVR. 2014

ARRIVEE

DELIB 2014.04.24 08

**OBJET : Décision modificative n° 1**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L 2311.3, L.2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2014 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2014,

Vu les notifications de la DGF et des bases d'imposition prévisionnelles 2014 (Etat 1259),

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-joint pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de l'activité de la commune,

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Chap	Fonct°	Natures	SECTION D'INVESTISSEMENT -	Montant
			<b>Dépenses</b>	
20	824	2042	Subv.d'équipement de droit privé	- 25 000,00
20	824	20422	Subv.d'équip.droit privé bâtiments	+ 25 000,00
20	020	2031	Frais d'études - LCR Moines -	- 13 859,56
23	020	2313	Constructions - LCR Moines -	+ 13 859,56
20	020	2031	Frais d'études - Médicentre -	- 51 671,86
23	020	2313	Constructions - Médicentre -	+ 51 671,86
21	020	21318	Construction - Autres bâtiments publics	- 90 000,00

21	020	2313	Constructions - Médicentre -	+ 90 000,00
20	020	2031	Frais d'études - Hangar allinges -	- 12 856,99
23	020	2313	Constructions - Hangar allinges -	+ 12 856,99
041	01	2313	Constructions -	+ 56 381,00
			<b>Recettes</b>	
041	01	238	Avances versées	+ 56 381,00

Chap	Fonct°	Natures	SECTION DE FONCTIONNEMENT -	Montant
			<b>Recettes</b>	
74	522	7475	Groupement de collectivité	- 10 000,00
74	522	74751	Groupement de collectivité- commune	+ 10 000,00
74	60	7475	Groupement de collectivité	- 1 500,00
74	60	74751	Groupement de collectivité- commune	+ 1 500,00
74	01	7411	Dotation forfaitaire (DGF)	- 98 536,00
73	01	73111	Contributions directes	+ 90 060,00
73	01	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutations	+ 8 476,00

Le budget 2014 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 10 560 741,00 €

Section d'investissement : 4 176 430,00 €

DM 1..... 56 381,00 €

4 232 811,00 €

**Total du budget 2014 14 793 552,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte la décision modificative n° 1 au budget primitif 2014.**

**A l'unanimité et 5 abstentions (Patrice SAUMON – Christianne SADIN – Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – David CICALA – Thierry VACHON)**

St-Quentin-Fallavier, le 25 avril 2014.

Publication et transmission en sous-préfecture le 28 avril 2014

Le Maire,

Michel BACCONNIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.